



Wavre, le 1 septembre 2010

Année scolaire 2010/2011: organisation des repas chauds

Chers parents,

Suite à une réorganisation de la section hôtelière, celle-ci ne peut plus assurer les repas chauds. **La section primaire maintient le service des repas chauds au même prix que l'an dernier soit 3,50€/repas.** C'est la société Sprl Le Tastevin 35 chaussée de Bruxelles à 1300 Wavre qui a été retenue. Les deux implantations de la section maternelle de l'Institut travaillent avec cette société depuis plusieurs années.

À partir de cette année, **les parents doivent réserver les jours de repas en complétant le calendrier ci-dessous. Les repas réservés vous seront facturés sur la note mensuelle.**

Si vous désirez que votre enfant participe aux repas chauds, **veuillez compléter le calendrier ci-dessous et le remettre au titulaire de votre enfant pour le mercredi 8 septembre au plus tard.** Les repas chauds débuteront le lundi 13 septembre.

Vous remerciant pour l'attention que vous réserverez à ce courrier, je vous prie de croire, chers parents, en mon entier dévouement.

Pierre-Yves Docquier
Directeur

Menus du lundi 13/09 au jeudi 30/09			
Lundi 13 Poule à la sauce blanche Riz Fromage aux fruits	Mardi 14 Pâtes à la bolognaise Fruit de saison	Jeudi 16 Burger de saumon rose Émincé de poireaux Pommes de terre Fruit de saison	Vendredi 17 Omelette Salade de tomates Pomme de terre Flan
Lundi 20 Médailillon de poulet Légumes « wook » Riz Yaourt aux fruits	Mardi 21 Pâtes à la bolognaise Fruit de saison	Jeudi 23 Filet de poisson meunière Épinards Pommes de terre Fruit de saison	Vendredi 24 Steak haché de bœuf Salade de saison Pommes de terre Fromage blanc
Lundi 27 Congé fête de la Communauté française	Mardi 28 Pâtes au jambon et fromage Fruit de saison	Jeudi 30 Filet de poisson en water-zooï Fruit de saison	

Talon à remettre au titulaire de votre enfant pour le mercredi 8 septembre au plus tard.



Madame, Monsieur.....parents de
élève de réservent un repas chaud pour les jours suivants (un croix/jour).

Jour	13/09	14/09	16/09	17/09	20/09
Jour	21/09	23/09	24/09	28/09	30/09

Nombre de jours où l'enfant prendra le repas: X 3,50€ =€ qui vous seront facturés.

Date et signature :